

FORMATION A LA PREPARATION AIPR et EXAMEN PAR QCM NIVEAU ENCADRANT

Public concerné

Toutes personnes intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Pré requis

- Avoir 18 ans minimum.
- Avoir une expérience du BTP.
- Comprendre le français.

Durée

1 jour de formation soit 7 heures :
6 heures de formation + test.

Effectif

Session de 10 stagiaires maximum.

Validation des acquis

- Examen par QCM sur plateforme dédiée.
Questionnaire de 40 questions.
Score final pour valider le test : 60% du score final soit 48/80.
- Après réussite de l'examen, attestation individuelle fournie à l'employeur.

Horaires

08H00 – 12H00
13H30 – 16H30

Lieu de la formation

- Dans les locaux du client en intra.
- Selon calendrier pour les inters.

Modalités d'inscription

Délai de 15 jours à un mois (intra).
Selon calendrier pour les inters,
Inscription possible selon respect des CGV sous 48 heures.

Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap au préalable.

CONTEXTE

Une étape nouvelle de la réforme anti-endommagement est entrée en application le 1er janvier 2018, celle relative au renforcement des compétences des intervenants en préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux.

Tous les acteurs – les maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux – sont concernés.

Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant ». Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou être en capacité de s'y rendre dans la demi-journée.

OBJECTIFS DU STAGE

- ❖ Maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- ❖ Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux.
- ❖ Se situer dans les niveaux de responsabilité parmi les différents acteurs.
- ❖ Se préparer à l'examen QCM.

CONTENU DE LA FORMATION

Cadre réglementaire

- Réglementation.
- Les différents acteurs.
- Documents techniques (DT-DICT-ATU).
- Responsabilités et sanctions

Préparation de l'intervention

- Identification des réseaux
- Localisation des réseaux selon leur classe
- Lecture de plan

Exécution des travaux à proximité des réseaux

- Documents nécessaires.
- Le guide technique.
- Piquetages et marquages au sol.
- Actions de prévention à mettre en œuvre.

Faire appliquer les règles de sécurité

- Fournir les EPI.
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses.
- Les travaux sans tranchée.
- Les arrêts de chantier.

Risques spécifiques des réseaux électriques aériens.

Particularités des travaux urgents

Dispositions en cas d'endommagement ou d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- Règle des 4A.
- Déclaration.
- Responsabilités.

Entraînement au QCM

Examen sur plateforme du MTE.

Méthodes pédagogiques

- Exposés sur diaporama et vidéo projecteur
- Démarche participative
- Remise d'un support de stage

Contactez-nous

Emilie CLAYSAC

☎ 06.61.46.32.15

Référente handicap

✉ emilie@gascogneformation.fr